



Dossier suivi par :

Jordan ROUX – Directeur de Ligue
06/73/44/49/08 – jordan.roux@outlook.fr

A Beaune, le 10/02/2020

Objet : Lancement appel à projets – « Ici, je ne fais pas que du Rugby ! »

Madame la présidente, Chère amie,
Monsieur le président, Cher ami,

La Ligue Bourgogne/Franche-Comté de Rugby œuvre au quotidien afin de favoriser le développement d'actions de cohésion sociale et de soutenir les projets innovants pour faire découvrir et pérenniser la pratique du Rugby comme vecteur de bien-être, de santé, de solidarité, d'inclusion sociale et de lutte contre les inégalités.

C'est dans ce contexte qu'elle lance un appel à projets afin de permettre aux comités départementaux et aux clubs affiliés de créer, développer, ou pérenniser des actions de cohésion sociale.

Conformément au Projet d'Orientation Stratégique de la Ligue, seules les thématiques ci-dessous pourront être soutenues. A savoir :

Permettre aux jeunes de milieu défavorisé de pratiquer leur sport

- *Mise en place de navettes du lieu d'habitation au lieu de pratique*
- *Ramassage à la sortie des écoles pour se rendre sur le lieu de pratique*
- *Mise en place d'un covoiturage entre les différents parents*
- *Mise en place de repas après l'entraînement*

Apporter une aide dans la réussite du double projet : Ecole et Rugby

- *Soutien scolaire avant ou après les séquences d'entraînement*
- *Mise en place d'un conseil du double projet entre l'école et le club*
- *Créneaux d'aides aux devoirs au sein du club*

Accompagner la famille du joueur

- *Soutien dans les démarches administratives des familles*
- *Mise en place de soutien sur l'apprentissage du Français, des mathématiques*
- *Sensibilisation aux premiers secours, aux produits dopants et aux incivilités dans le sport*

Aider à la pratique et à l'équipement du nouveau joueur

- *Achat des équipements pour les nouveaux joueurs (Familles en difficultés)*



Accompagner la famille du joueur

- *Soutien dans les démarches administratives des familles*
- *Mise en place de soutien sur l'apprentissage du Français, des mathématiques*

Organiser des événements pendant les vacances scolaires

- *Sorties culturelles*
- *Organisation de stage vacances à l'extérieur de la ville*

Les structures éligibles sont uniquement les comités départementaux et les clubs possédant un numéro d'affiliation et correctement inscrites sur Ovale2.

La structure peut présenter au maximum une action au titre de l'une des thématiques fixées ci-dessus, déjà réalisée ou à réaliser. La période de référence des actions est du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020.

La campagne débute le lundi 10 Février 2020 et se terminera le jeudi 05 Mars 2020.

Un mail parviendra à tous les clubs le lundi 10 Février avec tous les documents nécessaires à la promotion de l'appel à projets (lettre de cadrage, dossier de candidature).

Jordan ROUX, le référent sur cet appel à projets, reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Sportivement,

M. Jean-François CONTANT
Président de la Ligue
Bourgogne/Franche-Comté de Rugby